

LES SOURCES DE L AVEN LA BOUTIQUE DE PONT AVEN rappelle rillettes d'araignée

- Noms des modèles ou références concernés : rillettes d'araignée verrine 100 g rillettes d'araignée verrine 150 g
- Marque : La Boutique de Pont Aven
- Lot 1-12-21 verrine 150g Date de durabilité minimale 16/12/2025
- Lot 1-12-21 verrine 100g Date de durabilité minimale 17/06/2026
- Lot 1-12-21 verrine 100g Date de durabilité minimale 20/07/2026
- Conditionnements : verrine 100 grs verrine 150 grs
- Date début/fin de commercialisation : du 07/06/2022 au 21/03/2023
- Température de conservation : Produit à conserver à température ambiante
- Marque de salubrité : FR29 039 524
- Informations complémentaires : le lot et la DDM sont marqués au jet d'encre sur la capsule du produit
- Zone géographique de vente : France entière
- Distributeurs : BOUTIQUE DE PONT AVEN (Sarl Les Sources de L'aven) Boutique de Pont-Aven (Monsieur Jacques PERON à QUIBERON)

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : taux de cadmium , dans la chair du crabe incorporé dans les produits , supérieur au taux réglementaire
- Risques encourus par le consommateur : Eléments traces métalliques (métaux lourds : plomb, mercure, cadmium...)
- Dépassement de seuils de sécurité
- Description complémentaire du risque : le crabe tourteau accumule le cadmium et celui ci représente un risque pour la santé . le cadmium peut avoir des effets carcinogènes , reprotoxique , digestif

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente.

REOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : Remboursement, Echange.
- Date de fin de la procédure de rappel : mercredi 24 mai 2023

CONTACT

- Numéro de contact : 0298060765
- Informations complémentaires publiques : suite à une analyse effectuée sur une matière première , le taux de cadmium relevé est supérieur à la norme autorisée , l'origine de ce taux est directement lié à la pollution des océans

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre